

De: valdedrouette.enquetepublique@porteseureliennesidf.fr
Envoyé: vendredi 26 avril 2024 13:56
À: Alexis Perot
Objet: Fwd: AOP numéro 2 (EPERNON) enquête public en cours

----- Courriel original -----

Objet: AOP numéro 2 (EPERNON) enquête public en cours

Date: 23.04.2024 11:06

De: Paule Benit <paule.b@orange.fr>

À: valdedrouette.enquetepublique@porteseureliennesidf.fr

Epernon le 23 avril 2024

Destinataire : valdedrouette.enquetepublique@porteseureliennesidf.fr

Chèr.e.s responsables de l'enquête publique (AOP Numéro 2), Chers maires,

Veuillez prendre note de mon opposition totale au projet AOP numéro deux actuellement soumis à consultation publique. Une loi récente permet de limiter les dégâts pour notre planète afin de répondre au besoin urgent du réchauffement climatique qui nous conduit tout droit à la catastrophe. Cette loi (0 Artificialisation des sols) permet de limiter les nouvelles bétonisations, la destruction de l'environnement, le relargage de carbone dans l'atmosphère en conservant nos arbres, les ruissèlements et inondations conséquences de la bétonisation. Hors ce projet cumul tous les défauts et conduira à tous le contraire. Il est prévu de bétonner quasi 4800 m carrés de terrain encore sauvage et boisés, entraînant l'encerclement d'une propriété, la coupe de nombreux, grands beaux arbres pour y installer des logements sociaux et maisons. Je vous rejoins sur la nécessité de construire de nouveaux logements y compris sociaux, mais désormais les nouvelles constructions sont à prioriser sur des surfaces déjà « abîmées » par l'Homme et la ville d'Epernon n'en manque pas. Pour toutes ces raisons sachez que je n'hésiterai pas à engager des procédures avec l'aide d'associations et personnes expertes dans ce domaine si ce projet est maintenu.

Bien cordialement

Paule Bénit

13 rue de l'avenir

28230 EPERNON